

COURRIER ARRIVE LE

22 JUIN 2018

CENTRE HOSPITALIER DE CASTELNAUDARY
DIRECTION
Carcassonne, le 15 juin 2018

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE L'AUDE

Cité administrative – Place Gaston Jourdanne
11807 Carcassonne Cedex 9
Tél. : 04 68 11 73 63
Fax : 04 68 11 73 49
Mél : delhia.sauvaire@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Déhlia SAUVAIRE
Service Organisation, coordination, contrôle de gestion et communication

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES

à

MONSIEUR CHRISTIAN DUBLE, DIRECTEUR
DU CENTRE HOSPITALIER DE CASTELNAUDARY

Objet : transfert de la gestion comptable de l'hôpital de Castelnaudary de la trésorerie de Castelnaudary à la trésorerie hospitalière de Carcassonne

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de l'exercice annuel de restructuration du réseau de la direction générale des finances publique, je sollicite votre avis concernant le transfert de la gestion hospitalière de l'établissement de Castelnaudary, à l'origine tenue par la trésorerie de Castelnaudary, à la trésorerie hospitalière de Carcassonne.

En effet, les spécificités comptables et financières et la technicité des tâches dans le domaine hospitalier se sont régulièrement renforcées (notion d'état prévisionnel des recettes et des dépenses différent d'un budget classique de collectivité locale, compte financier partagé entre l'ordonnateur et le comptable, procédures particulières de recouvrement, dématérialisation, certification des comptes, suivi des marchés publics dans le cadre des GHT).

Ces éléments prônent, à mon sens, pour la spécialisation des structures afin d'offrir dans ce domaine une totale cohérence en termes de gestion et surtout de conseil et d'expertise vers les établissements concernés.

Aussi, dans le projet d'adaptation du réseau de la DDFIP, il est prévu de réaliser le transfert de la gestion de l'établissement de Castelnaudary de la trésorerie de Castelnaudary à la trésorerie hospitalière de Carcassonne au 1^{er} janvier 2019, ce qui permettra, ainsi, de finaliser la spécialisation sur le Carcassonnais.

Cette création n'induit que peu de modifications pour vos services et notamment dans la prochaine perspective de la dématérialisation des échanges mais conduira à court terme à améliorer la qualité des prestations et à disposer d'un comptable dédié à la gestion hospitalière. Mes services se rapprocheront des vôtres pour évoquer les incidences éventuelles au quotidien de cette évolution.